



REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL DE BIWER

Séance publique du 17 décembre 2019

Présents: M. Marc LENTZ, Mme Sylvie STEINMETZ, MM. Marc GREIS, Ady GOEBEL et Fernand WEYER, Mmes Léa MAI et Martine BIRKEL, MM. Nico LEMMER et Claude DUPONT
M. Pierre BAYONNOVE, secrétaire communal

Absent et excusé: /

No.: 07/2019-6g

Taxes communales : utilisation de salle – introduction d'une nouvelle taxe

LE CONSEIL COMMUNAL,

Considérant la nécessité d'introduire une nouvelle taxe relative à l'utilisation de la salle communale dans la résidence Théilenhaus, sise 12 Kiirchestrooss, L-6834 Biwer ;

Entendu les explications du bourgmestre ;

Vu les articles 99 et 107 de la Constitution ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération

DECIDE UNANIMEMENT

- de fixer les tarifs comme suit :

Domaine	Dénomination	Unité	Tarif HTVA
Réservation de salle	utilisation de la salle communale dans la résidence Théilenhaus aux associations sans but lucratif de la Commune de Biwer		0 €
	utilisation de la salle communale dans la résidence Théilenhaus aux associations sans but lucratif non locales	forfait	75,00 €
	utilisation de la salle communale dans la résidence Théilenhaus par des particuliers	forfait	75,00 €

- prie l'autorité supérieure compétente d'approuver la présente décision.

Ainsi délibéré en séance, date qu'en tête.

Marc LENTZ

Sylvie STEINMETZ

Marc GREIS

Ady GOEBEL

Fernand WEYER

Léa MAI

Martine BIRKEL

Nico LEMMER

Claude DUPONT